



CAP agent de sécurité 1ère Année

Liste des équipements professionnels pour les travaux pratiques

<u>Tenue professionnelle :</u>

- Costume pantalon noir
- Chemise blanche
- Cravate noire
- Des chaussures basses de ville noires
- Un carnet petit modèle
- Lampe torche
- Une montre

La tenue professionnelle est obligatoire lors de la journée des travaux pratiques.

Si l'élève se présente sans tenue, il se verra refuser l'accès en cours